URGENCES RADIOLOGIQUES ET GROSSESSE

Après une urgence radiologique, les femmes enceintes doivent suivre les instructions des responsables des services d'urgence et consulter un médecin dès que ces derniers indiquent qu'il est possible de le faire en toute sécurité.





L'exposition prénatale aux radiations se produit lorsque l'abdomen d'une femme enceinte est exposé à des radiations.

Dans la plupart des cas d'exposition aux radiations, la dose de radiation qui parvient jusqu'au fœtus est inférieure à celle atteignant la femme.
L'abdomen d'une femme enceinte protège partiellement le fœtus des sources de radiation qui se trouvent à l'extérieur du corps.

Si une femme enceinte avale ou inspire des matières radioactives, celles-ci peuvent être absorbées dans son système sanguin. Depuis le sang de la femme, les matières radioactives peuvent traverser le cordon ombilical jusqu'au fœtus ou se concentrer dans des parties du corps de la mère proches de l'utérus et exposer le fœtus aux radiations.

Les effets de l'exposition aux radiations sur la santé du fœtus peuvent être graves, même à des doses de rayonnement trop faibles pour rendre la mère malade. Ces effets sur la santé peuvent inclure l'avortement spontané, un retard de croissance, des malformations, un fonctionnement anormal du cerveau et le cancer.

Le fœtus est le plus sensible aux radiations entre la 2e et la 18e semaine de grossesse. Le fœtus devient moins sensible aux radiations durant les stades ultérieurs de la grossesse.

Dans les rares cas d'urgence radiologique, des experts en radiations peuvent répondre aux questions des femmes enceintes et de leurs médecins concernant le lien entre l'exposition aux radiations et la grossesse.



http://emergency.cdc.gov/radiation